

Dominique Thouvenin

Professeure, Chaire « Droit de la santé et éthique »
 École des hautes études en santé publique, Rennes, Sorbonne-Paris-Cité

I. PARCOURS UNIVERSITAIRE ET PROFESSIONNEL

- Professeure de droit privé et sciences criminelles, titulaire de la chaire « Droit de la santé et éthique » à l'École des hautes études en santé publique, Rennes, Sorbonne-Paris-Cité, depuis septembre 2008
- Membre du Centre de Recherche « Droit, Sciences et Techniques » (CRDST), UMR 8103, Paris1 Panthéon-Sorbonne, depuis septembre 2007
- Professeure de droit privé et sciences criminelles à l'Université Paris Diderot-Paris 7, de septembre 1995 à fin août 2008
- Professeure de droit privé et sciences criminelles à l'Université de Chambéry, de septembre 1993 à fin août 1995
- Maître de conférences de droit privé et sciences criminelles à l'Université Lyon 3, Jean Moulin, de décembre 1978 à août 1993
- Assistante de droit privé et sciences criminelles à l'Université Lyon 3, Jean Moulin, du 1^{er} décembre 1970 au 30 novembre 1978

II. ACTIVITES ET MISSIONS D'INTERET GENERAL

Activités d'intérêt général dans le cadre universitaire

►Responsabilités administratives actuelles

●Locales

- Présidente de la Section disciplinaire du CA de l'EHESP depuis février 2013
- Membre de la Commission de concertation sur l'organisation de l'université unifiée de la CUE Sorbonne Paris Cité de janvier 2013 à décembre 2014
- Membre élu du CA de l'EHESP depuis mars 2009
-
- **► Responsabilités administratives passées**

●Locales

- Second représentant de l'EHESP au CA du PRES Sorbonne Paris Cité de mars 2010 à mars 2013
- Présidente de la section disciplinaire du Conseil d'administration de l'Université Paris7 Denis Diderot (décembre 2003-février 2006)
- Membre élu du Conseil d'administration de l'Université du Conseil d'administration de l'Université Paris7 Denis Diderot (juillet 2002-février 2006)
- Directrice élue du Centre d'Études du Vivant de mars 1997 à mai 1999, puis de janvier 2003 à juin 2005
- Membre élu du conseil de l'UFR GHSS de l'Université Paris7 Denis Diderot (février 1996-novembre 2003)
- Membre, en tant que personnalité qualifiée du conseil de la faculté de Médecine Alexis Carrel de l'Université Lyon I (1993-1996)

- Membre du Comité consultatif de protection des personnes dans la recherche biomédicale A de Lyon (mai 1991-février 1994)
- Membre élu du Conseil national des Universités section 01 (Droit privé et sciences criminelles) et deuxième vice-président en tant que Maître de Conférences (avril 1993-avril 1994)

Missions d'intérêt général dans un cadre autre qu'universitaire en raison de mes compétences dans le domaine du droit de la santé

■Membre d'organismes ou de commissions

●Fonctions Actuelles

- Membre du comité d'éthique commun à l'Institut national de recherche en sciences et technologies pour l'environnement et l'agriculture (IRSTEA) et à l'Institut français des sciences et technologies des transports, de l'aménagement et des réseaux (IFSTTAR) depuis décembre 2014
- Membre du Comité consultatif national d'éthique pour les sciences de la vie et de la santé sur désignation du Garde des sceaux, ministre de la justice, depuis avril 2012

●Fonctions Passées

- Membre du Groupe de travail sur le réexamen de la loi de bioéthique près le Conseil d'Etat sur désignation du Premier Ministre, François Fillon, (avril 2008-juin 2009)
- Vice-présidente élue de la Commission nationale des accidents médicaux, (mars 2005-août 2008)
- Membre de la Commission nationale des accidents médicaux, au titre des personnalités qualifiées en raison de leurs compétences dans le domaine du droit de la réparation des accidents médicaux ou de la responsabilité médicale (juin 2003-août 2008)
- Membre du Conseil d'orientation de l'Agence de la biomédecine au titre des six personnes qualifiées ayant une expérience dans les domaines de l'agence et des personnes qualifiées dans le domaine des sciences humaines, sociales, morales ou politiques (juin 2005-juillet 2007)
- Membre du Conseil national du SIDA sur désignation du Président de la Commission nationale de l'informatique et des libertés (novembre 2003-janvier 2005)
- Membre de la Commission nationale d'agrément des associations de malades en tant que personnalité choisie en raison de son expérience de la vie associative (novembre 2005-juillet 2007)
- Membre de la commission Babusiaux sur désignation du Ministre de la Santé, Jean-François Mattei relative à « L'accès des assureurs complémentaires aux données de santé des feuilles de soins électroniques » (novembre 2002-juin 2003).
- Membre de l'Expertise collective INSERM sur « Les risques héréditaires du cancer du sein et de l'ovaire » chargée d'étudier les modalités de prise en charge de personnes asymptomatiques, mais identifiées comme ayant un risque accru d'origine génétique de développer ce type de maladie (1995-1998)

- Membre de la Commission de consultation publique sur les règles de répartition et d'attribution des greffons prélevés sur une personne décédée en vue de transplantation d'organes (janvier 1996-juillet 1996)
- Membre de la commission créée en janvier 1996 par Le Haut Comité de santé publique lui-même saisi par Monsieur Gaymard, Secrétaire d'Etat à la Santé et à la Sécurité Sociale sur les « problèmes de santé publique et d'organisation des soins liés à l'utilisation des produits humains et de leurs produits de substitution » (1993-1994)

Participation à des rapports officiels

- Rapporteure et Présidente du Groupe de travail chargé de rédiger, à la demande de la Haute Autorité en Santé (HAS), des recommandations de bonnes pratiques sur la délivrance de l'information en application de l'article L. 1111-2 al. 6 du code de la santé publique (juillet 2009-mai 2012)
- Rapporteure et Présidente du Groupe de travail chargé de mettre en place les Recommandations destinées aux médecins sur l'information à dispenser aux patients nommée par l'Agence nationale d'accréditation et d'évaluation en santé (ANAES) (avril 1999-avril 2000)

III. DISTINCTIONS

- Chevalier de la Légion d'honneur sur proposition du Ministre de l'Enseignement supérieur et de la recherche (décret du 9 avril 2004)
- Officier de l'Ordre national du mérite sur proposition du Ministre de la santé (décret du 14 mai 2010)

III. ACTIVITES D'ENSEIGNEMENT ET DE RECHERCHE

Activités d'enseignement

- **De 2008 à 2014**, comme Professeure de droit privé et sciences criminelles, titulaire de la chaire « Droit de la santé et éthique » à l'École des hautes études en santé publique :
 - droit de la santé et responsabilité médicale
 - droits des malades
 - bioéthique
- **De 1995 à 2008**, comme Professeure de droit privé et sciences criminelles à l'Université Paris Diderot-Paris 7:
 - droit de la responsabilité médicale
 - droits des personnes malades
 - droit de la bioéthique
 - droit de l'expérimentation sur l'homme et sur l'animal
- **De 1993 à 1995**, comme Professeure de droit privé et sciences criminelles à l'Université de Chambéry :
 - droit communautaire des affaires
 - introduction au droit communautaire
- **De 1979 à 1993**, comme Maître de conférences de droit privé et sciences criminelles à l'Université Lyon 3, Jean Moulin :
 - 1980- 1993 : droit pénal, procédure pénale

- 1980-2000 : sociologie criminelle (DEA de droit pénal et sciences criminelles)
- 1978-1980 : droit commercial et un enseignement créé de toutes pièces, à l'époque, novateur portant sur « Le statut de la profession médicale et la responsabilité médicale » dans un des premiers DEA de droit et d'économie de la santé
- **De 1970 à fin 1978**, comme assistante de droit privé sciences criminelles à l'Université Lyon 3, Jean Moulin :
 - droit civil, droit commercial, droit du travail

Activités de recherche

Elles ont très tôt porté sur la santé ; elles concernent d'une part, **les droits des malades, la responsabilité médicale et** d'autre part, **les pratiques médicales et de recherche** qui se sont développées dans le champ de **la bioéthique**.

Au début de ma carrière, j'ai abordé des questions classiques, telles que le secret médical (ma thèse de doctorat soutenue en septembre 1977 portait sur « Le secret médical en droit français »). Puis, je me suis intéressée aux questions soulevées par la responsabilité médicale et aux droits des malades.

Dans le **premier cadre, s'agissant des droits des malades**, j'ai mené à bien, en 1999 et 2000, à la demande de l'Agence nationale d'accréditation et d'évaluation en santé la mise en place des recommandations destinées aux médecins sur l'information des patients : cette mission a donné lieu à la rédaction d'un rapport : « *L'information du patient, rapport à l'ANAES, dans le but d'élaborer des recommandations destinées aux médecins* », mars 2000.

Puis, la loi n°2002-303 du 4 mars 2002 a prévu que « des recommandations de bonnes pratiques sur la délivrance de l'information sont établies par la Haute Autorité de santé et homologuées par arrêté du ministre chargé de la santé ». La Haute Autorité en santé (HAS), à l'instar de l'ANAES, m'a confié la mission de présider un Groupe de travail pour les rédiger, sachant qu'elles concernent l'ensemble des professionnels de santé et non plus seulement les médecins. Pour ce faire, j'ai rédigé un rapport étudiant tous les articles publiés dans les revues professionnelles médicales et les revues juridiques entre 2000 et 2009 dans l'objectif de mieux cerner les types de questions soulevés au sujet de l'information que la personne a le droit de recevoir. Cette analyse a servi de base pour permettre au Groupe de travail d'identifier les questions les plus délicates, notamment celles concernant l'information du mineur et du majeur protégé. 2°Sous ma présidence, le Groupe de travail a rédigé les recommandations qui ont été mises en ligne sur le site de la HAS, sous l'énoncé « Délivrance de l'information à la personne sur son état de santé ».

S'agissant de la responsabilité médicale, après avoir conduit une recherche sur ce sujet et portant sur les données statistiques disponibles et les arrêts rendus par la Cour de cassation et le Conseil d'Etat de 1984 à 1992 (publiée en 1995), j'ai été amenée à travailler sur les nouvelles règles d'indemnisation des accidents médicaux instaurées par la loi n°2002-303 du 4 mars 2002 relative aux droits des malades et à la qualité du système de santé. Ces compétences acquises m'ont conduit à assumer la Vice-présidence de la Commission nationale des accidents médicaux et à mieux comprendre ainsi les enjeux de la transformation induite par ce nouveau système, ce qui m'a amené à le présenter, en 2011 à Philadelphie dans le cadre d'un Symposium international consacré la comparaison des systèmes étatiques de responsabilité médicale.

Dans un second temps, à partir de 1986, je me suis intéressée aux questions

sociales qui ont émergé dans le champ dit « bioéthique ». Depuis lors, je mène une réflexion de fond sur la manière dont le droit est sollicité pour organiser des pratiques de soins et de recherche médicale. La bioéthique au regard de la loi française est un ensemble de pratiques médicales et/ou techniques nécessitant des éléments du corps humain, voire son utilisation, qui ne sont possibles qu'à certaines conditions et qui sont l'objet de contrôles relevant à la fois du ministère de la santé et du ministère de la recherche. Le lien étroit existant entre ces pratiques et la recherche est essentiel à prendre en considération : c'est bien parce que celle-ci est susceptible d'ouvrir de nouvelles possibilités que la question se pose, notamment de savoir si elles sont acceptables moralement, socialement, si elles présentent des risques, etc... D'une manière générale, mon travail de recherche dans ce champ vise à une meilleure compréhension des tensions entre avancées scientifiques, représentations anthropologiques de la personne et demande de nouvelles règles dans un contexte de concurrence internationale aussi bien européenne qu'extra européenne tant du point de vue des recherches que des règles juridiques applicables.

C'est dans ce cadre que j'assure une part importante du projet de recherche NORMASTIM. Projet pluridisciplinaire financé par l'ANR, qui a commencé en novembre 2014 et s'achèvera en novembre 2017, il porte sur « Les Neurosciences : de l'expérimentation à la clinique- Enjeux juridiques, philosophiques et sociologiques de la neurostimulation ». La partie dont j'ai la responsabilité porte sur l'analyse de cette pratique caractérisée par l'intrication entre recherche et soins, au regard de ce qu'il est convenu d'appeler désormais la « recherche translationnelle ». Consistant à faire en sorte que les malades puissent bénéficier le plus rapidement possible en pratique clinique des connaissances issues de la recherche fondamentale en organisant des allers et retours entre les deux, cette pratique n'est pas sans danger pour ces derniers, parce qu'en brouillant les frontières entre soins et recherche, l'exigence que les soins soient fondés sur des connaissances avérées risque de disparaître.

Dans les deux cas, ma démarche se caractérise par ses choix méthodologiques : rendre compte en m'appuyant sur une analyse systématique des sources de nature juridique –textes applicables aussi bien que jurisprudence- des solutions juridiques apportées à un certain nombre de questions sociales. Cette démarche permet notamment de mettre en évidence la manière dont elles se posent à un moment donné et de comprendre la portée des modifications apportées par de nouvelles solutions tant jurisprudentielles que légales. Je cherche moins à construire un domaine de compétence particulier et autonomisé que de montrer comment les solutions retenues prennent en considération les systèmes existants ; ainsi peut-on constater que les réponses juridiques apportées le sont souvent grâce à un réaménagement subtil des règles civiles, pénales et administratives conjointement utilisées. Tout en conservant comme point d'appui les règles du droit commun, bon nombre de ces nouvelles règles altèrent la portée initiale de ces dernières ; j'y vois personnellement un grand intérêt, celui de conserver comme base d'analyse le droit commun tout en mesurant les distorsions dont il est l'objet.

Ma production comporte à la fois des articles, commentaires d'arrêts, commentaires de textes législatifs qui s'inscrivent dans une activité doctrinale classique et des travaux menés dans le cadre de réponses à des appels d'offres de recherche.

Liste exhaustive et thématique des publications

Travaux relatifs à la responsabilité médicale et aux droits des malades

- **Secret professionnel médical**

* **Ouvrages**

Le secret médical et l'information du malade, Presses Universitaires de Lyon 1982.

Le secret médical, thèse Droit Lyon 1977.

* **Rapports**

L'accès des assureurs complémentaires aux données de santé des feuilles de soins électroniques, Rapport de M. Christian Babusiaux, M. Louis Breas, Mme Laurence Eslous et Mme Dominique Thouvenin, mai 2003, <http://www.sante-gouv.fr>

* **Fascicules**

Révélation d'information à caractère secret, Jurisclasseur pénal, 2 fascicules (1- Éléments constitutifs de l'infraction, 2- Causes de non responsabilité), articles 226-13 et 226-14, 1998.

Le secret professionnel du médecin, in Droit médical et hospitalier, 2 vol. LITEC 1998, 3 fascicules n° 10, 11, 12.

* **Articles**

Secret médical et loi du 4 mars 2002, quels changements ?, Revue Laënnec 2007, p. 23-36.

Entrée « secret médical » in *Dictionnaire de la pensée médicale*, Dominique Lecourt (dir.), PUF, 2004, 1023-1027.

Propriété/propriétés du cas en psychanalyse in *Le cas en controverse*, P. Fédida et F. Villa (dir.), PUF, 1999, p. 12-28.

Secret médical, pouvoirs d'investigations du juge d'instruction et anonymat des donneurs, La Gazette du sang 1995, 69-74.

Les paradoxes du droit français in Le PMSI, Questions juridiques et éthiques, Actes du colloque « Information médicale à l'hôpital : secret et droit d'accès des acteurs » (Montpellier 9-10 avril 1991), ENSP éditeur 1992, 51-67.

Secret et information en matière de SIDA, Actes, 1990, 28.

Fichiers médicaux et information de la personne fichée, RDSS 1984, 263.

Secret médical, Analyse de systèmes, vol. X, fév-juin 1984 (numéro consacré au secret), 91.

Secret médical et assurances, « Acta medicinae legalis et socialis », volume XXIX 1979, n° 2, XI Congrès de l'Académie internationale de médecine légale et de

médecine sociale, Masson 1980,197.

* ***Commentaires d'arrêts***

Le secret médical : droit ou devoir professionnel ? note sous C.E. Ass. 22 janvier et 12 mars 1982, RDSS 1982, 586.

- **Responsabilité médicale**

* ***Ouvrages***

La responsabilité médicale : analyse des données statistiques disponibles et des arrêts rendus par la Cour de cassation et le Conseil d'Etat de 1984 à 1992 (rapport pour l'ANDEM, février 1994) ; ce rapport remanié a été publié chez Flammarion (1995).

* ***Rapports***

Délivrance de l'information à la personne sur son état de santé, juin 2012, http://www.has-sante.fr/portail/upload/docs/application/pdf/2012-06/recommandations_-_delivrance_de_linformation_a_la_personne_sur_son_etat_de_sante.pdf

La responsabilité des cadres hospitaliers, *Rapport de la mission Cadres hospitaliers, Chantal de Singly*, tome 2, Les Annexes, sept. 2009, p. 94-122, <http://www.sante-sports.gouv.fr/rapport-de-la-mission-cadres-hospitaliers-presente-par-chantal-de-singly.html>

* ***Articles***

French medical malpractice compensation since the Act of March 4, 2002: Liability rules combined with indemnification rules and correlated with several kinds of proceedings, Earle Mack School of Law, *Drexel Law Review*, vol. 4, Fall 2011, n° 1, 165-197.

De la responsabilité médicale à l'indemnisation des accidents médicaux, *Médecine, santé et sciences humaines, Manuel*, Christian Bonah, Claudie Haxaire, Jean-Marc Mouillie, Anne-Laurence Penchaud et Laurent Visier, (dir.), Les Belles Lettres, 2011, 325-339.

Est-il pertinent de parler de judiciarisation de la médecine ? *Médecine, santé et sciences humaines, Manuel*, Christian Bonah, Claudie Haxaire, Jean-Marc Mouillie, Anne-Laurence Penchaud et Laurent Visier, (dir.), Les Belles Lettres, 2011, 350-357.

Événement indésirable, accident médical : un même fait relevant de logiques différentes, in *L'erreur médicale*, C. Sureau, D. Lecourt, G. David, (dir.), PUF, coll. Quadrige Essais, Débats, 2006, 75-104.

Responsabilité médicale : demande individuelle de réparation, production collective de savoirs, in *Évaluation médico-économique du médicament : bénéfice pour le patient et intérêt pour la santé publique*, John Libbey Eurotext, 2005, p. 43-58.

Entrée « responsabilité médicale» in *Dictionnaire de la pensée médicale*, Dominique Lecourt, (dir.), PUF, 2004, 976-981.

L'information du patient sur les risques, in *Soigner sans risques?*, PUF coll. Forum Diderot, 2002, 89-117.

Dépistage du cancer colique : règles juridiques d'organisation et de responsabilité, Conférences de consensus, textes des experts, Gastroentérol Clin Biol, 1998, 22, S63-S71.

Les règles juridiques de responsabilité médicale, in Anesthésie du patient ambulatoire, Arnette, 1991, 165-196.

Les perspectives de la réforme du Code pénal et la situation des personnels de santé, in « *Procès au progrès médical ?* » (Actes du colloque H.C.L. 19 Octobre 1989), Hospices Civils de Lyon 1990, 75-86.

La responsabilité juridique, le droit face à l'accident, Prospective et santé, n°38 été 1986 (numéro consacré à l'accident), 79-84.

* ***Commentaires d'arrêts***

La prise en considération devant une juridiction d'une expertise médicale demandée par une Commission de conciliation et d'indemnisation, Note sous CA Lyon, 26 nov. 2013, n°12/04924, n°5/2014 | Septembre-Octobre 2014, 897-907.

Le lien entre un avis de CRCI et la proposition d'indemnisation, note sous CAA Versailles, 12 janvier 2006 et TGI Bobigny, 16 février 2006, D., 2006, 2140-2145.

La portée d'un avis favorable de CRCI, note sous T.A. (réf. Adm.) 28 juil. 2005, D., 2005, 2364-2368.

La portée d'un revirement de jurisprudence au sujet de l'obligation d'information du médecin, note sous Cass. 1^{ère} civ., 9 octobre 2001, D., 3474-3477.

Les arrêts de la Cour de cassation du 29 juin 1999 ou les masques de la faute, D 1999, 559-566.

Note sous C. Cass. 7 janv. 1997, D. 1997, 189 (rapport P. Sargos)

- **Droits des malades**

* ***Rapports***

Délivrance de l'information à la personne sur son état de santé, juin 2012, http://www.has-sante.fr/portail/upload/docs/application/pdf/2012-06/recommandations _delivrance de linformation a la personne sur son etat de sante.pdf

L'accès des assureurs complémentaires aux données de santé des feuilles de soins électroniques, Rapport de M. Christian Babusiaux, M. Louis Breas, Mme Laurence Eslous et Mme Dominique Thouvenin, mai 2003, <http://www.sante-gouv.fr>

L'information du patient, rapport à l'ANAES, dans le but d'élaborer des recommandations destinées aux médecins, mars 2000, disponible sur <http://www.anaes.fr>

* **Articles**

L'éducation thérapeutique : une pratique tiraillée entre plusieurs modèles et plusieurs acteurs, *in Le Diabète, Une épidémie silencieuse*, Le Bord de l'Eau, 2013, 154-170

La loi n° 2005-370 du 22 avril 2005, dite loi Leonetti : la médicalisation de la fin de vie, *in « Fin(s) de vie – Le débat »*, PUF, 2011, 303-368.

Les droits des personnes malades, *Médecine, santé et sciences humaines, Manuel*, Christian Bonah, Claudie Haxaire, Jean-Marc Mouillie, Anne-Laurence Penchaud et Laurent Visier, (dir.), Les Belles Lettres, 2011, 357-372.

La reconnaissance des droits des malades : faire de la personne malade un acteur de santé *in Des patients tout-puissants ? Journées d'éthique médicale Maurice Rapin*, Flammarion, coll. Médecine-Sciences, 2006, 21-40.

Entrée « Droit et médecine » *in Dictionnaire de la pensée médicale*, Dominique Lecourt, (dir.), PUF, 2004, 581-589.

Entrée « droit à l'information du malade » *in Dictionnaire de la pensée médicale*, Dominique Lecourt, (dir.), PUF, 2004, 368-373.

Les droits des personnes malades ne peuvent être transformés en obligations, Revue générale de droit médical 2004, n° 13, 79-100.

Pourquoi une loi relative aux droits des malades a-t-elle paru nécessaire ?, Revue hospitalière de France, juillet-août 2002, 2-5.

* **Commentaires d'arrêts**

L'arrêt « Lambert », miroir des limites de la loi du 22 avril 2005, dite loi Leonetti, Note sous CE, ass, 24 juin 2014, *Mme Lambert et autres*, n° 375081, RDSS, n°6/2014| Nov-Déc 2014, 1101-1109.

L'arrêt de traitement mettant fin à la vie d'un patient hors d'état de s'exprimer : qui prend la décision ? Note sous CE, ass, 14 fév. 2014, *Mme Lambert et autres*, n° 375081, RDSS, n°3/2014| Mai-Juin 2014, 506-516.

• **Travaux relatifs à la bioéthique et au corps humain**

* **Rapports**

Consentement présumé ou droit d'opposition au prélèvement d'organes sur personne décédée : un exemple de conflit entre représentations communes et règles juridiques » (Rapport de recherche ronéoté pour l'EFG, mars 2004, 147 pages)

La détection des anomalies fœtales, analyse sociologique et juridique, en collaboration avec A. Dusart, Rapport de recherche définitif remis au CTNERHI juin 1993, publié aux Editions du CTNERHI (1995).

*** Articles**

Le consentement dans le champ des pratiques médicales relevant de la bioéthique : une protection ou un leurre ? », Consentement et santé, (dir. Association française de droit de la santé), Dalloz, 2014, 359-369.

La recherche sur l'embryon et les cellules souches embryonnaires : interdiction avec dérogations ou autorisation sous conditions ? RDSS, n°2/2014| Mars-Avril 2014, 283-295.

La loi du 5 mars 2012 : les recherches pratiquées *sur* la personne aux recherches *avec* la personne, RDSS, n°5/2012|Sept-Oct, 787-799.

Le prélèvement d'organes sur une personne vivante : les rôles respectifs du comité d'experts et du juge, in Mélanges en l'honneur de Jean Michaud, "Bioéthique et droit ou Droit et bioéthique", Les Editions hospitalières, 2012, 349-397.

Recherches biomédicales, recherches sur l'embryon humain : un régime commun est-il envisageable ? (en collaboration avec L. Brunet), in *Droit, sciences et techniques, quelles responsabilités ?* Actes du colloque international du Réseau Droit, Sciences et Techniques, Paris, Lexis Nexis, 2011, 139-166.

Les règles juridiques de la propriété du corps humain, *Médecine, santé et sciences humaines, Manuel*, Christian Bonah, Claudie Haxaire, Jean-Marc Mouillie, Anne-Laurence Penchaud et Laurent Visier, (dir.), Les Belles Lettres, 2011, 631-637.

L'Avis n°110 du Comité consultatif national d'éthique relatif aux problèmes éthiques soulevés par la gestation pour autrui : de la difficulté à objectiver la subjectivité, *Les Cahiers du CCNE*, 2010, n° 63-64, 45-49.

« Statut de l'embryon » et IVG, vers une reconnaissance de l'« être prénatal » ?, « 1979-2009, 30 ans d'actions et de luttes », *Les 18èmes journées nationales de l'ANCIC*, Actes du Colloque 20 et 21 novembre 2009, Paris, ANCIC, 2010, 189-233.

Le réexamen de la loi relative à la bioéthique : origine, méthodes et objectifs, *Regards sur l'actualité*, n° 356, déc. 2009, 8-22.

L'accès au corps humain et à l'embryon humain : une tentative d'arbitrage des intérêts contradictoires par les lois « bioéthiques », *Champ psychosomatique*, 2009, n° 55, 39-62.

Les institutions nationales de la bioéthique : fonctionnement et compétences, (D. Thouvenin), *Revue politique et parlementaire*, Bioéthique : entre loi, morale et progrès, n°1050, janv/fév/mars 2009, 167-177.

Commentaire des dispositions relatives aux recherches biomédicales, au sang humain, à la préparation, conservation et utilisation des tissus, des cellules et de leurs dérivés, in *Code de la santé publique commenté*, LITEC, (Frédérique Dreifuss-Netter (dir.), mars 2009 : (42-98, 141-175, 194-205).

Le corps à corps, in *Autour de Pierre Fedida, Regards, savoirs, pratiques*, Monique David-Ménard, (dir.), PUF, 2007, 151-175.

Entrée « statut juridique du corps » in *Dictionnaire du corps*, Michela Marzano, (dir.), PUF, 2007, 896-900.

Entrée « recherche biomédicale» in *Dictionnaire du corps*, Michela Marzano, (dir.), PUF, 2007, 805-810.

Entrée « test génétique» in *Dictionnaire du corps*, Michela Marzano, (dir.), PUF, 2007, 917-921.

Entrée « sang» in *Dictionnaire du corps*, PUF, (dir.), 2007, 834-839.

La loi n°75-17 du 17 janvier 1975 relative à l'IVG : la structure de sa construction juridique, Revue générale de droit médical, n°19, 2006, 67-78 (Colloque « Les trente ans de la loi sur l'IVG, Amiens, 25 janvier 2005).

A qui appartient mon corps ?, Gestions hospitalières, janv.2006, 17-21.

Juriscode, Code de la santé publique (Frédérique Dreifuss-Netter (dir.),), novembre 2006 :

Commentaire des articles L. 1121-1 à L. 1121-10, L. 1122-1 à L. 1122-2, L. 1123-1 à L. 1123-10, L. 1124-1 à L. 1124-7, L. 1125-1 à L. 1125-5, L. 1126-1 à L. 1126-7 du code de la santé publique (et articles de nature réglementaire pris en application de ces dispositions légales) : règles relatives aux recherches biomédicales.

Retour sur l'affaire du sang contaminé : quels enseignements ?, Revue Drôle d'époque, 2006, 125-142.

Juriscode, Code de la santé publique (Frédérique Dreifuss-Netter (dir.),), novembre 2006 :

Commentaire des articles L. 1221-1 à L. 1221-13, L. 1222-1 à L. 1222-9, L. 1223-1 à L. 1223-6, L. 1224-1 à L. 1224-3, L. 1271-1 à L. 1271-8 du code de la santé publique (et articles de nature réglementaire pris en application de ces dispositions légales) : règles relatives au sang.

Commentaire des articles L. 1243-1 à L. 1243-9 du code de la santé publique (et articles de nature réglementaire pris en application de ces dispositions légales) : règles relatives à la préparation, conservation et utilisation des tissus, des cellules et de leurs dérivés.

Les banques de tissus et d'organes : les mots pour le dire, les règles pour les organiser, Petites Affiches, n° spécial relatif à la révision des lois bioéthiques (Georges Fauré (dir.), 18 févr. 2005, n° 35, 31-42.

La loi relative à la bioéthique ou comment accroître l'accès aux éléments biologiques d'origine humaine, D. 2005, chron. 116- 121 et 172-179.

Consentement présumé ou droit d'opposition au prélèvement d'organes sur personne décédée : un exemple de conflit entre représentations communes et règles juridiques (rapport ronéoté pour l'EFG, mars 2004, 147 pages).

La situation de personne malade et de personne qui se prête à une recherche biomédicale, in « 6° Colloque de médecine et de psychanalyse », Etudes freudiennes, 2004, 67-87.

Autour du don et de la gratuité, *Premières rencontres internationales André Demichel*, Rev. gén. de dr. méd., n° spécial, 2002, 99-108.

Identifier les personnes, identifier les maladies, Université franco-allemande, nov. 2002, 32-54 et <http://www.dfh-ufa.org/franz.bioethik.org>

La construction juridique d'une atteinte légitime au corps humain, Dalloz, Hors série Justices, mai 2001, 113- 126.

L'organisation de l'activité de transplantation d'organes par les règles juridiques in *La greffe humaine, (In)certitudes éthiques : du don de soi à la tolérance de l'autre*, PUF, coll. Science, histoire et société, 2000, 643-665.

L'expérimentation sur l'homme et sur l'embryon : des règles visant à ne pas les réduire à des matériaux biologiques, in *L'humain est-il expérimentable ?*, PUF, coll. Forum Diderot, 2000, 65-92.

L'expérimentation sur l'homme en France : analyse globale du système, points sensibles in *Bioéthique, Les enjeux du progrès scientifique* (colloque de Nancy du 7 mars 1998), ed. Bruylant, 2000, 117- 148.

Les avatars de l'article 16-3 alinéa 1^{er} du Code civil, D.2000 chron. 485-490.

L'obtention des organes : le don comme finalité et le prélèvement comme modalité, in *Les lois « bioéthique » à l'épreuve des faits : réalités et perspectives*, B. Feuillet-Le Mintier (dir.), PUF, 1999, 77-131.

Les lois bioéthiques ou comment masquer les intérêts contradictoires ? in *La bioéthique est-elle de mauvaise foi ?*, PUF, coll. Forum Diderot, 1999, 50-78.

Etre soigné et fournir des éléments pour l'activité médicale, *Entreprise santé*, juillet-août 1999, 25-27.

Les prélèvements d'organes sur une personne vivante ou l'inconscient biologique d'un texte juridique, Club de la transplantation, 10 ème Séminaire, 8 et 9 octobre 1998, document ronéoté.

Les règles juridiques applicables à l'activité de conseil génétique in *Risques héréditaires de cancers du sein et de l'ovaire, quelle prise en charge?*, éd. INSERM 1998, 207-243.

Don et/ou prélèvement d'organes, Revue Sciences sociales et santé, vol. 15, n° 1, mars 1997, 75-97.

Les règles juridiques organisant l'activité de transplantation d'organes, Revue Administration 1997 (n° spécial consacré à la transplantation, greffes d'organes et de tissus), 29-36.

L'activité de conseil génétique en oncologie : organisation et conséquences au regard du droit in *Oncogénétique, vers une médecine de présomption/prédiction* Y.J. Bignon (dir.), Lavoisier 1997, 343-361.

L'embryon au regard du droit, in *L'embryon humain est-il humain*, PUF, coll. Forum Diderot, 1996, 27-46.

Les lois organisent les relations sociales, elles ne sont calquées ni sur la science, ni sur la technique, in *Le Savant et le politique aujourd'hui (Colloque de la Villette, juin 1996)*, Albin Michel, 1996, 181-192.

Les lois n° 94-548 du 1er juillet 1994, n° 94-653 et n° 94-654 du 29 juillet 1994 ou comment construire un droit de la bioéthique, Actualité législative Dalloz 1995, 145-213.

La détection des anomalies fœtales, analyse sociologique et juridique, Rapport définitif remis au CTNERHI juin 1993, en collaboration avec A. Dusart ; ce rapport est paru aux Editions du CTNERHI (1995).

Les filiations ne sont ni vraies, ni fausses, mais dépendent des choix des parents, *Les Petites Affiches*, 3 mai 1995, 93-96.

La personne et son corps : un sujet humain, pas un individu biologique, *Les Petites Affiches*, (numéro spécial consacré à la bioéthique : les lois du 29 juillet 1994), 14 déc. 1994, 25-28.

La place des CCPPRB dans la « comitologie » administrative, Journal International de Bioéthique, septembre 1994, n° Hors Série, volume 5, 13-15.

De la notion de personne handicapée à la notion de handicap : l'absence de définition juridique in *L'heure du doute, insémination artificielle : enjeux et problèmes éthiques*, John Libbey Eurotext 1994, 119-131.

Le rôle du consentement dans la pratique médicale, Médecine et droit, 1994 n°6, 57-59.

De l'éthique biomédicale aux lois « bioéthiques », RTDC, 1994, n°4, 717-736.

Les Comités d'éthique dans le cadre du droit français, Actes du Colloque « *Bioéthique et Droits de l'homme* » (Université de Sarre, Sarrebrück, 2-3 février 1990), Annales Universitatis Saraviensis, 1993, 101-124.

L'influence de la loi Huriet sur l'organisation de la recherche, Gestions hospitalières, nov.1992, 697-703.

Les règles applicables aux recherches biomédicales sur l'être humain, in Répertoire des essais thérapeutiques, Arcat-Sida 1992, 33-46.

Quelques mises au point à propos des procréations médicalement assistées, Actions et Recherches sociales, juin 1992, n°2, 67-80.

Consentement et assujettissement, in Vers un anti-destin ?, Actes du colloque « *Patrimoine génétique et droits de l'humanité* », éd. O. Jacob, 1992, 471-478.

Les projets de loi sur le corps humain : des principes généraux pour une législation spéciale, Prévenir 1992, 2, 71-91 (n° spécial consacré à L'éthique, l'homme, la santé).

Comités d'éthique et société civile, Informations sociales 1991, n°1, 30-39.

Contrat de soins et contrat de recherche, La lettre du pharmacologue 1991, 11-15.

Diagnostic prénatal : les présupposés normatifs, in *Diagnostic prénatal, procréations médicalement assistées, sciences de la vie, droits de l'homme, Des parlementaires à l'écoute*, ed. Lacassagne 1990, 33-39.

A propos de quelques métaphores et expressions : vide juridique, bornes, gardes-fous, consensus etc..., Lettre A, 1990,53.

Le droit aussi a ses limites, in *Le magasin des enfants*, J. Testart, (dir.), éd. Fr. Bourin, 1990, 219-237.

La notion de recherche bio-médicale au sens de la loi nouvelle, in *La recherche bio-médicale* (Colloque Aix-en-Provence 22 sept. 1989), Presses universitaires d'Aix-Marseille, 1989, 7-27.

La loi du 20 décembre 1988 : loi visant à protéger les individus ou loi organisant les expérimentations sur l'homme ? Actualité législative Dalloz, 1989, 89-128.

La référence au contrat de soins dans les expérimentations sur l'homme in *Ethique médicale et droits de l'Homme*, Actes Sud/INSERM, coll. La fabrique du corps humain, 1988,123-146.

L'esclave et les idéaux de la Révolution française, Milieux, 1987,30.

Le suicide dans l'ordre du droit, Psychologie médicale, 1986, 18, 6, 887-892.

Ethique et droit en matière biomédicale, Dalloz 1985, chron. 21.

Les expérimentations sur l'homme : sur le sens du « consentement éclairé », Culture technique, n°15 (consacré à la médecine), nov. 1985, 109.

Les principes juridiques impliqués par l'utilisation des tissus foetaux, L'hôpital à Paris, juil. Août 1985, n°88,35.

Les questions juridiques soulevées par le diagnostic anténatal d'une malformation, Chirurgie. Pédiatrique., 1985, 26, 67-75.

La disponibilité du corps humain : corps sujet ou corps objet, Actes, 1985, n° 49-50,35.

Le transsexualisme, une question d'état méconnue, RDSS 1979, 291.

* **Commentaires d'arrêts**

L'illicéité de l'adoption plénière de l'enfant d'une « mère porteuse », note sous Cass. Ass. plén. 31 mai 1991, Dalloz 1991, 424-428.

De la qualification de l'acte thérapeutique à son contrôle (commentaire de l'arrêt du 25 avril 1990 relatif à des coups et blessures volontaires reprochés à des médecins qui avaient opéré un transsexuel), Dalloz 1991, chron. 221-228.

Communications et conférences

- 2014 : « L'affaire Lambert : Analyse de l'arrêt du Conseil d'Etat du 24 juin 2014 et de ses conséquences prévisibles sur la pratique médicale », Colloque « L'affaire Vincent Lambert » Enjeux médicaux, juridiques et éthiques, Centre Sèvres, Paris, 8 novembre 2014.
- 2014 : « Le corps humain dans le droit. La notion d'indisponibilité du corps humain », Regards croisés sur le corps, CR/AVS Auvergne, Clermont-Ferrand, 11, 12 avril 2014.
- 2014 : « Les règles juridiques organisant l'éducation thérapeutique ou comment améliorer la prise en charge des maladies chroniques ? », Colloque pluridisciplinaire, « Vivre la maladie. Expériences et identités contemporaines », Programme interdisciplinaire Sorbonne Paris Cité, « La personne en médecine », Paris, 12 et 13 mars 2014.
- 2014 : « La recherche translationnelle », Présentation de la Journée d'étude « Les frontières entre recherche et soin : Diagnostic et pronostics juridiques » de l'Association des Jeunes Chercheurs du Réseau Droit, Sciences et Techniques, 23 janvier 2014, Université Paris Ouest-Nanterre.
- 2013 : Présidence de la Table ronde « Les aspects économiques et de santé publique » : « Contrefaçon ou bien falsification de médicaments ? » Colloque Contrefaçon, médicaments falsifiés et santé publique, Paris, 22 novembre 2013, Laboratoire droit de la santé, Université Paris 8, Université Paris Lumières.
- 2013 : « Quels types de risques sont-ils envisagés par le Code de la santé publique ? », Colloque « Le risque : anticiper, prévenir, traiter,

accompagner », Société Médecine et Psychanalyse, Paris, 27-28 septembre 2013.

- 2012 : « Les conflits d'intérêts du médecin investigateur en France », Les conflits d'intérêts à l'hôpital public, Colloque international EHESP (responsables scientifiques : Dominique Thouvenin, Joël Moret-Bailly), Paris, 6 et 7 décembre 2012.
- 2012 : « Les proches, pourquoi sont-ils conduits à s'approprier le pouvoir de décision ? », Colloque Ethique des greffes, Société de réanimation de langue française, Paris, 9 octobre 2012.
- 2012 : « Le consentement dans le champ des pratiques médicales relevant de la bioéthique : une protection ou un leurre ? », Consentement et santé, Colloque Association française de droit de la santé, Paris, 4 octobre 2012.
- 2012 : « Rôle et missions de l'expert en accident médical », 2002,-2012,-2022, La loi Kouchner entre deux décennies. Quel bilan, quelle prospective pour l'indemnisation des accidents médicaux, Conseil National des Barreaux, 7^e Etats Généraux du Dommage Corporel, Rennes, 12 avril 2012.
- 2012 : « L'expression anticipée de la volonté pour organiser la fin de la vie », Dynamiques du Vieillissement, Colloque international transdisciplinaire, Paris Diderot-Paris 7, 15, 16, 17 mars 2012.
- 2012 : « Commission des relations avec les usagers et de la qualité du système de santé et Conseil de la vie sociale : leurs rôles respectifs », Colloque Le Ciss, 10 ans après les lois des 2 janvier et 4 mars 2002, où en est la représentation des usagers dans les établissements de santé et médico-sociaux, à travers les exemples des CRUQPC et CVS, Paris, 7 mars 2012.
- 2012 : « Les enfants nés sans vie », 2^eRencontres Pluridisciplinaires de Diagnostic Prénatal, Paris 1^{er}-3 février 2012.
- 2011: « The French reform medical malpractice », Comparative medical liability Symposium on April 22, « Reforming medical liability: global perspectives », Earle Mack School of law at Drexel University, Philadelphia 2011.
- 2011: « Recherches biomédicales, recherches sur l'embryon humain : Un régime commun est-il envisageable? » en collaboration avec Laurence Brunet, Colloque Droit, Sciences et techniques, quelles responsabilités ? Colloque international du Réseau Droit, Sciences et techniques (GDR CNRS 3178), 25-26 mars 2011.
- 2011 : « La loi relative à la fin de vie : le retour du modèle déontologique », Colloque Fin(s) de vie, Fondation ESAI, Paris, 1^{er} mars 2011.
- 2010 : « Bioéthique, Le réexamen de quoi ? », Expertise et débat public institutionnalisé. Le cas des *Etats-Généraux de la bioéthique*, Colloque du projet SITEXPERT II (projet du PRES Paris-Centre-Universités), Organisé avec le soutien du PRES, du GIS « Participation du public » (CNRS) et de l'Université de Franche-Comté (Laboratoire de Recherches Philosophiques sur les Logiques de l'agir - EA 2274, Besançon, 29 et 30 novembre 2010.
- 2009 : « Quel encadrement pour la recherche sur l'embryon », Colloque "La recherche sur les cellules souches humaines : un débat contradictoire", Universités Paris I, Paris V et Paris VII (axe thématique "Sciences, Normes, Société"), Paris, 8 décembre 2009.
- 2009 : « Qu'entend-on par enjeux éthiques dans le domaine des nanobiotechnologies ? », Conférence de clôture, Rencontres du Vivant : les Nanobiotechnologies, Poitiers, 2 décembre 2009.
- 2009 : « Les règles d'accessibilité au corps humain », 4^e Journée d'études Revue Champ Psychosomatique en collaboration avec le Centre de Recherche Psychanalyse et Médecine (CRPM), Université Paris Diderot-Paris

- 7, L'humain est-il perfectible? Progrès, transgression et bioéthique, Paris, 28 novembre 2009.
- 2009 : « L'expression de personne vulnérable : un concept générique englobant », Colloque La loi du 5 mars 2007 portant réforme de la protection juridique des majeurs : Quels défis pour sa mise en œuvre pratique en 2009 ?, EHESP, FHF, Université Rennes I, Rennes, 2 et 3 juin 2009.
 - 2009 : « Le secret médical, éternelles illusions », Journée scientifique du centre Georges Canguilhem, Le secret médical partagé dans le champ de la santé mentale, Pratiques et concepts, Paris, 20 mars 2009.
 - 2008 : « De la loi du 20 décembre 1988 à la loi du 9 août 2004 : qu'entend-on par recherche biomédicale ? », Colloque Vingt après la loi Huriet-Sérusclat, Facultés de droit et de médecine, Nancy – Université, Nancy, 19-20 décembre 2008.
 - 2008 : « De la loi du 20 décembre 1988 à la loi du 9 août 2004 : de la protection des personnes à celle des chercheurs ? », Colloque, Sénat, Paris, Recherche biomédicale et protection des personnes, La première des lois de bioéthique a vingt ans, Quelles perspectives ?, 11 décembre 2008.
 - 2008 : « Quelles règles juridiques sont susceptibles de protéger les personnes contre les risques des nanotechnologies ?», Séminaire « Biotechnologies et nanotechnologies : enjeux éthiques et épistémologiques », Paris, Séance du 5 décembre 2008, Programme blanc ANR NT05-4_44955, Bionanoethic.
 - 2008 : « Secret et transparence : derrière une opposition apparemment simple, des conflits d'intérêts à arbitrer », Colloque « L'intime au risque de la transparence, Ethique et pratiques », EPS Erasme et Fondation Santé des Etudiants de France, 3 octobre 2008.
 - 2008 : « Droit pour la femme de demander une IVG, droits du couple de demander l'inscription d'enfant né sans vie : des contradictions éventuelles ? », Colloque, Mouvement Français Pour le Planning Familial, Droit à l'avortement : Quels enjeux pour les femmes en Europe ?, Paris, 19, 20 Septembre 2008.
 - 2008 : « Le corps, la bioéthique et le corps saisi par le droit », Journée scientifique Centre de sociologie de l'innovation (Mines Paris Tech. CSI) afin d'identifier les questions relatives aux nouveaux usages du corps susceptibles de faire l'objet d'un appel à projets de l'ANR, Paris, 28 juin 2008.
 - 2008 : « Pertinence des dispositifs juridiques actuels pour mener des recherches en nanomédecine ? », Nanoforum, CNAM, Nanomédecine : enjeux et pilotage, Questions à partir du projet CLINATEC, Paris, 5 juin 2008.
 - 2008 : « Procréation et filiation : à propos de l'amendement Mariani sur les tests ADN », XVIème Colloque de la commission Droit des Etrangers, Syndicat des avocats de France, Touche pas à ma famille, Lille, 29 mars 2008.
 - 2008 : « L'IVG par voie médicamenteuse, une nouvelle méthode pour la réaliser », Colloque L'IVG à la maison, Réseau entre la Ville et l'Hôpital pour l'Orthogénie (REVHO), Paris, 8 mars 2008.
 - 2007 : « La loi du 4 mars 2002 relative aux droits des malades en tant que personnes et en tant qu'usagers : des droits, pas des devoirs », Journée du représentant des usagers, Collectif inter associatif sur la santé (CISS), Paris 30 novembre 2007.
 - 2007 : « Rôle, bilan et perspectives de cinq années de fonctionnement du système de règlement amiable des accidents médicaux » et « Propositions

de la Commission nationale des accidents médicaux pour améliorer le dispositif d'indemnisation et de conciliation », Deuxième rencontre nationale des représentants des usagers dans les Commissions Régionales de Conciliation et d'Indemnisation (CRCI), Paris 7 mars 2007.

- 2006 : « La loi du 4 mars 2002, un changement de paradigme », Journée scientifique : L'expérience de la maladie chronique et du handicap. Subjectivation et socialisation, Université Paris 7 Denis-Diderot – EHESS – CNRS – INSERM, REHSEIS (UMR 7596) – CERMES (UMR 8169 – INSERM U 750), Centre Georges Canguilhem – Centre d'Etudes du Vivant, Paris, 27 juin 2006.
- 2006 : « La révolution de la loi du 4 mars 2002 », Colloque « Le secret médical, nouvelles règles, nouveaux outils de communication », Centre Sèvres, Paris, 18 mars 2006.
- 2006 : « Evénement indésirable, accident médical : un même fait susceptible d'appréciations différentes », Deuxième séminaire du Centre Georges Canguilhem et de l'Académie de médecine, L'infaillibilité médicale, Paris, 4 janvier 2006.